



REDOUBLER AUTREMENT LA TERMINALE BAC PROFESSIONNEL (Expérimentation art.34)

(Expérimentation terminée)

Lycée professionnel Colbert - Lycée des métiers de la plasturgie et de la fonderie

197 AVENUE DES ALLIÉS , 76141 LE PETIT QUEVILLY CEDEX

Site : <http://colbert-lyc.spip.ac-rouen.fr>

Auteur : Laurence Grenier

Mél : ce.0760087g@ac-rouen.fr

Comment accompagner au plus près de leurs difficultés les redoublants, afin de leur permettre de réussir leurs examens de fin de cursus ?

L'établissement teste un dispositif d'individualisation des parcours en créant, entre autres, un emploi du temps adapté à la situation de chaque jeune qui est suivi par un tuteur. L'ensemble du dispositif est contractualisé avec la Direction du lycée, le Professeur Principal, le CPE référent, l'élève et ses responsables.

Plus-value de l'action

Les élèves savent que ce dispositif existe, un quart d'heure après les résultats du bac, les élèves qui ont échoué en juin 2014 avaient pour la moitié d'entre eux écrit une lettre demandant leur redoublement au lycée.

En juin 2015, seuls les élèves du bac pro Plastiques et Composites ont demandé un redoublement (les élèves de fonderie ont tous eu le bac, les élèves d'outillage ne peuvent redoubler que dans un autre lycée car la formation a été fermée au lycée Colbert, aucun élève de MEI n'a souhaité redoubler car ils cherchent du travail ou en ont déjà obtenu, la formation étant très recherchée sur Rouen).

En juin 2016, ce sont les 9 élèves qui ont échoué au bac pro Plastiques et Composites et MEI qui ont demandé leur réinscription et vont bénéficier du dispositif.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

En 2013-2014, 10 élèves étaient concernés : terminales MEI, plasturgie et outillage.

En 2014-2015, 9 élèves étaient concernés : terminales MEI, plasturgie et outillage.

En 2015-2016, 4 élèves étaient concernés : terminale plasturgie.

A l'origine

Les lycéens qui ont échoué au baccalauréat professionnel et qui redoublent se détournent très vite des cours et du lycée.

D'une part, un certain nombre d'entre eux se sent stigmatisé ; d'autre part, lorsqu'ils sont bénéficiaires d'épreuves et qu'ils ont effectué l'ensemble des semaines de PFMP, ils ne comprennent pas qu'il leur faille suivre tous les cours inscrits à l'emploi du temps. De ce fait, beaucoup décrochent très tôt dans l'année, ne combinent pas leur lacunes et se présentent de nouveau dans de mauvaises conditions aux examens.

L'établissement contractualise donc avec les élèves et leur familles un emploi du temps adapté à leurs bénéfices d'épreuves, de PFMP et de besoin de soutien.

Objectifs poursuivis

Objectif à atteindre :

Accompagner au plus près de leurs difficultés les redoublants, afin de leur permettre de réussir leurs examens de fin de cursus.

Sous-objectifs :

- Éviter les décrochages et contrer l'absentéisme
- Repérer les difficultés
- Proposer des solutions de remédiation
- Proposer un tutorat à chaque redoublant de terminale bac pro

Description

L'établissement a testé une nouvelle formule avec les redoublants de terminale bac pro volontaires, tout au long de l'année scolaire 2011-2012. Pour ce groupe d'élèves nous avons comptabilisé 100% de réussite à l'examen. La formule a évolué au fil des années et en fonction des profils d'élèves mais elle reste fondée sur une individualisation du parcours des redoublants.

Modalité de mise en oeuvre

1. Mise en place d'entretiens de positionnement en début d'année et étude des résultats à l'examen à partir du relevé de notes
2. Réflexion en équipe pédagogique sur les bénéfices d'épreuves et les difficultés repérées des élèves
3. Création d'un emploi du temps adapté à la situation de chaque jeune permettant des temps de renforcement, de soutien et de suivi
4. Inscription dans des ateliers d'accompagnement personnalisé et mesures particulières de remédiation
5. Nomination d'un tuteur pour chaque élève
6. Contractualisation sur l'ensemble des aspects pédagogiques (EDT, dispositifs particuliers adaptés et tutorat) avec la Direction du lycée, le Professeur Principal, le CPE référent, l'élève et ses responsables
7. Bilans intermédiaires trimestriels et bilan global en fin d'année

Équipe engagée :

Proviseur – Proviseur Adjoint – CPE – Assistant pédagogique – Enseignants des équipes pédagogiques concernées – Enseignants de l'accompagnement personnalisé – Tuteurs (enseignants, CPE, Assistants d'éducation)

Trois ressources ou points d'appui

- 1) Des professeurs volontaires pour assurer du soutien individualisé dans toutes les disciplines, y compris du domaine professionnel.
- 2) Des familles coopératives.
- 3) Un suivi pointu des absences par la vie scolaire qui rencontre les élèves absents très vite.
- 4) Depuis le printemps 2016, des personnels formés au tutorat.

Difficultés rencontrées

- 1) L'aménagement des périodes de PFMP : pas assez de soutien pour faire un emploi du temps correct (trop de demi-journées libérées)
- 2) Certaines familles ont un effet négatif sur les élèves (parents qui mettent les jeunes à la porte, qui partent à l'étranger en les laissant seuls plusieurs semaines, décès...)
- 3) Tutorat difficile à mettre en place : des questions se posent : qui doit choisir le tuteur ? quelle formation donner aux tuteurs ? quel rythme de rencontre ?

Moyens mobilisés

- Temps de concertation
- Réalisation de nouveaux EDT personnalisés
- Mise à disposition de locaux
- HSE

Partenariat et contenu du partenariat

Aucun.

Liens éventuels avec la Recherche

Aucun.

Evaluation

Evaluation / indicateurs

LES EFFETS ATTENDUS

- Aucun décrochage de redoublants
- Taux de réussite maximal à l'examen
- Valorisation de cette 2ème chance

LES INDICATEURS DE RÉSULTATS RETENUS

* Taux d'absentéisme : faible pour 3 des 4 élèves, plus important pour le 4e qui, sans ressources et hébergé gracieusement, ne vient parfois pas en cours pour se rendre au « resto du cœur » le jeudi et dépanner sa famille d'accueil en cas de besoin.

* Pourcentage de réussite à l'examen : les 4 élèves inscrits se sont présentés à l'examen, 3 l'ont eu soit 75%.

* Indice élevé de satisfaction des redoublants : les jeunes sont conscients de leurs handicaps de départ (social pour l'un, linguistique pour l'élève qui a échoué faute de maîtriser suffisamment la langue française) et heureux des aides proposées. Deux des quatre élèves ont obtenu la mention AB.

Documents

=> Le contrat de scolarité 2013-2014

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/lp_colbert_petit-quevilly_redoubler_aut

Type : document

=> Un emploi du temps d'élève

URL : http://cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/sites/cellule-innovation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf/lp_colbert_petit-quevilly_redoubler_aut

Type : document

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Auto évaluation et appui sur l'audit mené par les 3 inspecteurs en 2012-2013.

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Les acquis ont été forts puisque des élèves redoublants ont pu obtenir une poursuite d'études.

Sur les pratiques des enseignants :

Prise en charge de la difficulté scolaire dans une approche plus globale, moins disciplinaire.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Tout ce qui permet un travail d'équipe est forcément bénéfique.

Sur l'école / l'établissement :

Pour l'équipe (direction, vie scolaire et enseignants), la réflexion se poursuit.

Les élèves demandent un suivi plus régulier sur l'année et un soutien disciplinaire plus affirmé. Ce dispositif fonctionne différemment chaque année car les élèves ont des profils différents. Les solutions mises en place année après année permettent d'avoir à disposition un panel de solutions assez étendu.

Plus généralement, sur l'environnement :

-